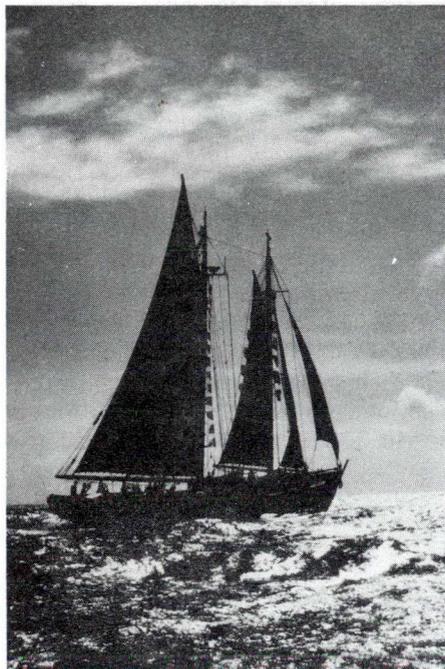


La goélette Norma & Gladys de Terre-Neuve appareillera pour l'Europe

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, et le ministre du Tourisme de la province de Terre-Neuve, M. T.V. Hickey, ont annoncé que le navire-exposition du Canada sur la pêche, le *Norma & Gladys*, entreprendra un nouveau voyage en Europe.

La goélette de pêche traditionnelle fera escale dans les pays avec lesquels le Canada a entamé des pourparlers visant à s'assurer leur collaboration en vue de la mise en vigueur de la zone de 200 milles proposée comme zone de contrôle de la pêche. Le navire transportera son exposition, qui prône la nécessité et l'urgence de la conservation et de la gestion des ressources halieutiques, dans des ports d'Espagne, d'Italie, du Portugal, de France, des Pays-Bas, d'Allemagne, de Norvège, de Suède, du Royaume-Uni, de Finlande et, peut-être, d'Union soviétique et de Pologne. Le grand public pourra visiter le bateau et l'exposition, mais le Canada en profitera également pour présenter sa position à des auditoires publics de personnes vivement intéressées par la conservation et la gestion des ressources marines et très influentes dans ces domaines. Enfin, le bateau sera utilisé dans le cadre d'un programme d'échanges commerciaux, d'investissements et de promotion touristique que le gouvernement de Terre-Neuve entreprendra en Europe.



La goélette Norma & Gladys en haute-mer.

La goélette devait à l'origine faire le tour du monde, ce qui l'aurait amené entre autres à accoster au Japon, autre grand pays de pêche, mais son itinéraire a été modifié par suite de problèmes d'organisation et de réductions budgétaires de la part des Gouvernements fédéral et terre-neuvien qui parraient conjointement le projet.

Le Canada renforce son engagement envers l'OTAN

Au terme d'une session de deux jours tenue à Bruxelles à la mi-décembre, et qui réunissait les ministres de la Défense de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), ces derniers ont officiellement exprimé leur satisfaction au sujet de la nouvelle politique de défense du Canada. Dans le communiqué final, ils ont déclaré qu'ils approuvaient d'un commun accord la déclaration du ministre canadien de la Défense concernant les décisions prises au sujet du ré-équipement et de la modernisation des Forces canadiennes.

Le ministre de la Défense, M. James Richardson, a déclaré à ses collègues de l'OTAN lors de la réunion du Comité de planification de défense, "que

les récentes décisions du Gouvernement canadien en matière de défense ne faisaient que confirmer l'attitude et l'engagement du Canada à l'égard de la sécurité collective".

En plus de traiter des mesures qu'il avait annoncées au Canada, le 27 novembre, M. Richardson a ajouté: "De plus, nous aurons suffisamment de chars modernes pour équiper non plus deux mais trois escadrons du régiment, qui sera alors armé en tout de 57 chars-canon et de 8 chars spécialisés. Nous aurons ainsi, en Europe, le matériel nécessaire pour mettre en service un groupe-brigade". Il a de plus ajouté que la capacité de combat du groupe-brigade serait davantage accrue "en dotant le régiment d'artillerie de 6 nouveaux canons automoteurs, ce qui portera de 18 à 24 le nombre de pièces

dont il est armé".

"Dans un même temps, a dit le ministre, conformément à la recommandation du Commandement suprême allié en Europe, le Canada mettra à exécution un programme déjà autorisé visant à améliorer la portée de ces pièces d'artillerie et portant l'efficacité de l'appui de feu en les dotant de canons plus longs."

Le ministre a ajouté que "non seulement nous maintiendrons nos effectifs au niveau actuel, mais nous veillerons à augmenter les renforts provenant du Canada, afin d'assurer que notre brigade puisse compter, en temps de crise, sur des effectifs complets, tant en hommes qu'en matériel".

M. Richardson a, de plus, rappelé à ses collègues de l'OTAN que les prévisions budgétaires du ministère canadien de la Défense, pour l'année financière 1975-1976, "avaient été portées, au moyen de crédits supplémentaires, à près de 3 milliards de dollars, soit une hausse de 18.7 p. 100 par rapport à l'année financière 1974-1975".

Il a ajouté que "nos prévisions pour 1976-1977 connaîtront une autre augmentation de 12.4 p. 100, pour un budget total de 3.345 milliards de dollars". Il a précisé que, selon la définition de l'OTAN, cela signifiait que "nos dépenses de défense auront passé de 2.834 milliards de dollars à 3.750 milliards en 1975-1976, et se chiffreront probablement par plus de 3.750 milliards en 1976-1977".

Discutant des dépenses d'équipement, M. Richardson affirma qu'elles se chiffreront en 1976-1977 par environ 460 millions de dollars. Par rapport aux 334 millions prévus actuellement pour 1975-1976.

Le ministre canadien de la Défense a terminé sa déclaration en ces termes: "Naturellement, tous les détails de la revision de la structure de nos forces, seront mis à la disposition des principaux commandants de l'OTAN et de son état-major international, à l'occasion des rencontres périodiques qui auront lieu au cours de l'année qui suit."

André et Daniel Renaud, de Québec, se sont classés au premier rang de tous les Canadiens dans les courses en canot-kayak pour le championnat. Les deux frères Renaud avaient également remporté la victoire en 1973. André a 21 ans et Daniel, 18.